

3me recueil : des catalogues en général et du dernier "Catalogue des Coléoptères du bassin méditerranéen et des lieux adjacents par Mr. l'abbé de Marseul" en particulier

Autor(en): **Des Cottes, Gautier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss Entomological Society**

Band (Jahr): **2 (1866-1868)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-400223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gegen die Vermehrung dieses schädlichen Insekts wirken besonders einige kleine Schlupfwespen, die zu Tausenden die Larven desselben tödten, der Mensch selbst hat bloss Vorbeugungsmittel, die im Abbrennen der Weizenstoppeln, Abweidenlassen der Felder durch die Schafe, und ganz besonders darin bestehen, dass man den Weizen etwas später als im September säet, weil auf diese Weise die Larve dem Weizen nicht mehr schaden kann, indem derselbe sich für jene zu spät entwickelt.

Wir möchten unsere schweizerischen Entomologen auf die Hessenfliege so gut aufmerksam machen, wie auf *Cephus pygmaeus*, da erstere schwerlich bei uns fehlen dürfte, und bitten dieselben, der Redaction ihre Beobachtungen mitzutheilen.

Dr. Stierlin.

Gautier des Cottés.

3^{me} RECUEIL.

Des catalogues en général et du dernier „Catalogue des Coleoptères du bassin méditerranéen et des lieux adjacents par Mr. l'abbé de Marseul“ en particulier.

Si les bons catalogues sont d'une grande utilité pour la science, les mauvais sont bien funestes pour le classement des espèces dans les collections, car, aux répétitions des erreurs des précédents ils en ajoutent de nouvelles. Tel est en particulier le reproche que nous croyons pouvoir faire au dernier catalogue de M^r l'abbé de Marseul récemment publié à Paris.

Si M^r de Marseul se fut contenté de réduire, autant que possible mes espèces, cela n'eut été que de peu d'importance: J'ai rendu peu de services à la science et d'ailleurs je suis toujours à même de me défendre contre les critiques qui me sont adressées. Mais M^r de Marseul confond selon nous beaucoup d'espèces; il fait des variétés avec des espèces *réelles*; il en oublie d'autres; enfin il en classe dans *des genres* auxquels elles ne conviennent pas.

Je vais donc, sauf erreur, indiquer sommairement quelques-unes des corrections à opérer dans le catalogue en question:

P. 1. N^o 26. *Cicindela hispanica* (Gory F. 33, 175). — L'auteur met comme variété la *Cicindela turcica* (Schaum, 1, 59) — Je pos-

sède les deux espèces; la première est la *Cicindela elongata* (Sturm cat.); elle habite l'Espagne et vient se placer dans le 1^{er} groupe, à côtés des *C. luctuosa* Dej. et *maura* Linné. La deuxième est une espèce *très allongée*, à corcelet *très étroit, très long*, à *lunule humérale allongée*, et non *recourbée* comme dans l'*hispanica*; elle vient se placer tout à fait à la fin (—*Paludosa* Duft etc.). A cet égard M^r de Marseul eût dû sentir, » *que l'illustre et regretté Schaum y voyait trop bien pour créer sans raison une espèce aussi tranchée.* »

P. 1. N° 4. (Notiophilus, genre 4); un *Notiophilus Germinyi* Fauv. est cité comme variété du *N. palustris* Duft. C'est une plaisanterie que de signaler, même *comme variété*, ce Notiophilus...

Je ne dirai qu'un mot du genre *Procrustes* Bonelli.

P. 2. N° 12 du genre. Il serait trop long d'énumérer les erreurs que nous trouvons dans les espèces de ce genre. — Je me contenterai de citer seulement les suivantes : Le *Procrustes Chevrolatii* Cristofori est synonyme du *P. thürkii* Er. etc. etc. (voir ma monographie in Guérin Rev. Zool. 1866).

Passons au genre *Carabus* Linné P. 2. N° 13 des genres.

Je veux bien pardonner l'omission de mon *Carabus glacialis* du Mont Rose; espèce reconnue *valable* à la société entomologique de France, par une commission nommée *ad hoc* et que M^r Schaum, *lui-même*, a reconnue aussi (*voyez An. soc. ent. de Fr. 1861. Bull. P. 1, et le dernier catalogue Schaum*). Mais je vois figurer au N° 36 des espèces de ce genre, un certain *Carabus Brisouti* de l'auteur du *Notiophilus Germinyi*, tandis qu'on a mis de côté le *Carabus trabuccarius* de l'auteur de la faune française ! L'on met au N° 37 le *Carabus quadarramus* Laferté et sa variété *Steuarti* Dej., tandis que au N° 146 l'on voit figurer le *Carabus errans* Gory qui est synonyme du N° 37. Or c'est moi qui avais indiqué cela dans les Annales de l'an dernier (1865, P. XXXIV, Bulletin).

Au N° 89 figure le *Carabus Whitei* Dej. (*voyez bulletin de la soc. ent. de France P. 17, 1866*) et l'on jugera d'après ce que je dis et, surtout d'après *mon type*, de la validité de ce carabe comme *espèce* et de la place qu'il doit occuper.

Mais pourquoi avoir omis de citer les espèces suivantes qui sont connues de la plupart des entomologistes ?

C. adoxus Fischer, *inconspicuus* Chaudoir, *dubius* Motschulsky, *Hochhultii* Chaudoir, *Holbergii* Mannerheim, *armeniacus* Mannerheim, *conciliator* Fischer, *vinculatus* Mannerheim, *erythromerus* Gebler, *ottomanus* Küster, *Borschniokii* Faldermann, *Bungeri* Gebler, *smaragdinus* Fischer, *Sacheri* Zawaldsky, *Sommeri* Karelina, *lacrymans* Chaudoir, *Wiethinghovii* Adams, *Paphius* Redtenbacher, *Hornschuckii* Hoppe, *prasinus* Menétriés, *Prevostii* et *Renardii* Gory et Chaudoir, *Platyscelis*, *scrobiculatus* Adams, *variolatus* Costa? etc. etc. . . . ?

Pag. 10. N° 87 du genre (*Amblystomus* Er.), que M^r de Marseul s'obstine à placer parmi les *Harpaliens* malgré son *affinité réelle* avec les *Truncatipennes*; l'on voit au dessous du N° 3 mon espèce *Raymondi* placée comme variété du *metallescens* Dej. Nous ne comprenons pas qu'on se refuse à séparer ces deux espèces qui rentrent dans deux groupes différents, comme je l'ai déjà dit dans les MITTHEILUNGEN de cette année p. 109.

Je passe au genre *Feronia* Latreille N° 93. p. 10.

La première division (*Pacilus*) renferme beaucoup de synonymes. Je me permets d'en signaler quelques-uns qui se perpétuent depuis long-temps. Le N° 9, *Pacilus cyanellus* Reiche est une espèce et non une variété du *quadricollis* Dej. Les N°s 27 et 36 qui représentent les *Pacilus subcoeruleus* Quensel et *numidicus* Lucas sont identiques. Les N°s 30 et 31 *P. purpurascens* Sturm et *cupripennis* Fair. sont dans le même cas.

M^r de Marseul continue à mettre la *Feronia ambigua* Fair. dans la division des *Pterostichus*, tandis que c'est un *Tapinopterus* comme l'a très bien dit M^r Schaum.

A la page 11, N° 131 (*Pterostichus*); M^r de Marseul fait subir le même sort qu'à mes espèces à la belle *Feronia platyptera* Fairm. dans laquelle il ne voit rien qu'une simple variété de la *F. parumpunctata* Germ.!

P. 11. N° 51 — de l'espèce (*Tapinopterus*). Où donc, M^r de Marseul a-t-il pu découvrir que la *Feronia cognata* Dej. était le ♂ de la *Feronia extensa* du même auteur et que cette dernière espèce n'était par conséquent qu'une ♀ dans la description?

Puisque je suis aux *Féroniens* qu'il me soit permis de rétrograder et de reprendre le genre *Platyderus* Steph. qui occupe le N° 91 du Catalogue.

J'y trouve au N° 18 des espèces un *Platyderus montanellus* Graëlls.

avec son synonyme *Cantabricus* Schaufuss, réunion que j'avais indiquée depuis longtemps, dans la Revue zoologique de M^r Guérin. Mais l'espèce est ici transposée, car le *Platyderus montanellus* Graëlls. n'a jamais été un *Platyderus* que pour M^r de Marseul; il rentre dans le genre *Haptoderus* Chaudoir.

Je citerai encore page 14. N^{os} 44 et 45, les deux *Sphodrus* (*Pristonychus*) *Reichenbachii* Schauff. et *bæticus* Ramb. qui sont identiques, et doivent être réunis, comme je l'ai dit dans les Annales de l'an dernier.

Je ne m'appesantirai pas d'avantage sur les carabiques, et je me transporterai à la page 31, genre 250 (*Pæderus*, Grav.); où, comme d'habitude, M^r l'abbé détruit, d'un trait de plume, toutes les espèces que j'ai créées dans ce genre. Il va même, jusqu'à faire de mon *Pæderus longicollis*, un synonyme du *P. limnophilus* Er. J'ai déjà dit dans les MITTHEILUNGEN de cette année, que cette espèce pouvait se rapporter *synonymiquement* ou tout au plus, comme variété, au *P. ruficeps* Baud.

Page 97 je vois qu'au genre 1090 (*Omius*, Germ.) M^r de Marseul n'a pas craint non plus de faire passer, comme synonymes du No. 39 des espèces (*concinus* Boh.), *tous les omias* que j'ai décrits dans les Annales de la société ent. de France, excepté *un* dont il fait une *variété* du No. 29 et dont il sera question plus loin.

Je commence par dire que les *Omius Marqueti* et *Raymondi* sont des espèces *réelles*; je tiens les types à la disposition des collègues qui voudront les voir et les étudier. Dans le temps (sous la présidence de M^r Grenier) j'avais répondu à une note de M^r le docteur Ch. Aubé insérée dans les annales de 1864 p. 324; toutefois j'avais cru devoir momentanément retirer cette réponse; aujourd'hui je la transcris ci-dessous (1): Le No. 29 est l'*Om. pellucidus* Bohemann;

(1) Ma réponse à Mr. Charles Aubé lue à la séance de la société entomologique de France le 8 mars 1865 — et retirée depuis avant son impression:

Mr. Ch. Aubé page 324 du 2^{me} trimestre des Annales de la société entomologique de France 1864, rapporte mes *Omius Raimondi* et *Marqueti* aux *Omius concinns* et *oblongus* de Boheman in Schönheer.

Mr. Ch. Aubé n'a *malheureusement* (c'est le terme dont se sert Mr. Ch. Aubé) pas eu connaissance du rapprochement que j'avais fait, avant sa description, de l'*Omius Raimondi* de l'*O. concinns*, dont le *seul exemplaire typique* que

mon *O. trichopterus* dont M^r de Marseul fait une variété du premier, ne lui ressemble nullement. Le *pellucidus* est en ovale *allongé*, le *trichopterus* en ovale *court*. Le premier est généralement du double plus grand que le second; la ponctuation, la pubescence etc. sont différentes. Enfin je ne puis donner ici de nouveau la description de mon espèce, mais je tiens toujours le type à la disposition de ceux que cela intéresse.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot *pour mon compte* sur le *Cryptocephalus Raphaëlis* (p. 122 No. 1370 du genre), nouvelle et jolie espèce que j'ai décrite dans le temps et que j'avais reçue d'un bien excellent collègue, M^r Raymond de St. Raphaël. Je regrette beaucoup de voir l'abbé de Marseul en faire un synonyme du *lineellus Suffrian*.

Note de la rédaction: Nous ne comprenons pas quel avantage Mr. de Marseul trouve à supprimer ainsi de bonnes espèces, car un jour ces espèces seront définitivement reconnues et toute la responsabilité de ces suppressions retombera sur l'auteur qui a cru pouvoir procéder aussi légèrement à l'égard de la science.

Aussi nous ne nous rendons pas compte de ce que toutes les espèces décrites dans nos MITTHEILUNGEN, depuis l'an 1862, ne soient pas reçues dans ce catalogue.

je connais depuis une vingtaine d'années, existe dans la collection de mon ancien maître et ami, Mr. Chevrolat; et, à cette époque comme aujourd'hui, je ne trouve pas la moindre ressemblance entre ces deux insectes. Voilà pourquoi je ne parle pas de ce rapprochement dans ma description.

Quant à l'*Omius Marqueti*, qui est bien différent de l'*O. Raymondi*, j'avoue ne pas l'avoir comparé à l'*Om. oblongus* que je ne connais pas. Dans sa savante note Mr. Ch. Aubé prétend que l'*Om. oblongus* est le même que l'*om. concinnus*. Dès lors nous n'avons plus à nous occuper de cette dernière espèce puisqu'elle est semblable à l'*Om. concinnus*, et que j'ai dit, plus haut, que mes deux espèces n'avaient aucun rapport avec ce dernier. Cette négligence de ma part ne serait donc pas irréparable, et je regrette beaucoup tout le chagrin qu'elle a pu procurer à Mr. Ch. Aubé.

L'*Omius Mandibularis* Chevrolat n'est point en effet une espèce selon moi; et, si Mr. Ch. Aubé annonce ce fait comme une découverte de sa part. Dans les annales de 1864 (loco citato), c'est qu'il n'aura pas lu ma note concernant cet insecte et faisant suite à la description de l'*Om. Raymondi* (ann. soc. ent. de Fr. page 98 — 1861.
